



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 119340

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions exprimées dans le rapport d'information pour une meilleure prise en charge des urgences médicales. Le rapporteur souligne la nécessité de garantir que les visites à domicile indispensables puissent être effectuées. C'est pourquoi il préconise, pour chaque secteur de garde, de préciser dans le cahier des charges départemental de la permanence des soins, les critères suivant lesquels une visite à domicile doit être effectuée. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119340

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2059